وزارة التربية الوطنية والتعليم
الأولي والتكوين المهني والتأهيل

Avis d'achat sur bon de commande 16 /E/2026

La DIRECTION PROVINCIALE AIN CHOCK , sise à 81, Bd Atlantide Polo Ain Chock Casablanca , relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation de la Région Casablanca-Settat, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat Des Stylos Marqueurs Pour Tableau Blanc Destinés Aux Établissements D'enseignement Primaire, secondaire Collégial Et secondaire Qualifiant Dépendant De La Direction Provinciale D'ain Chock.

NO	Désignation	Quantité	U	PU HT	MONTANT HT
01	Feutre de grand volume pour Tableau blanc, encre liquide, distance d'écriture de 1500m, à faible odeur, instantanement effaçable à sec, ne sèche pas même sans capuchon, ne fait aucun bruit ni crissement lors de l'écriture, capuchon avec clip de poche, séchage rapide et vives de marquage, système régulateur de liquide d'encre, niveau d'encre apparent, conformément lignes vers le bas à la dernière goutte d'encre, système de Valve avec une pointe bullet chisel de 5mm, extrémité de la fibre résistant à l'écrasement, non rechargeable, monami SIGMAFLO Couleur noir/5000 bleu / 5000, rouge/2000 vert / 2000 bonne qualité.	14000	U		
			TOTAL HT		
			TVA		
			TOTAL TTC		

Lieu d'exécution : siège de la DIRECTION PROVINCIALE AIN CHOCK.

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 3 jour à compter de la date de la notification du bon de commande.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents

Le dépôt des plis des concurrents doit être conformes aux dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics, du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer leurs plis par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- **Déposer les échantillons des stylos marqueurs demandés dès la confirmation de l'offre dans un délai ne dépassant pas 24h.**

N.B :

Les concurrents qui n'auraient pas déposés les échantillons dans le délai indiqué seront écartés.

Casablanca, le

Directeur Provincial

ABDELAZIZ BOUTCHKKOUCHT